

La Présidente

Strasbourg, le 15 NOV. 2024

Monsieur le Président du Conseil de développement,
Mesdames, et Messieurs les membres du Conseil de développement,

Je vous remercie chaleureusement une fois de plus pour l'ensemble de vos travaux et tout particulièrement pour vos derniers travaux relatifs à la préservation de la ressource en eau. J'ai été très intéressée par vos restitutions et par les échanges qu'elles ont générés au sein du conseil eurométropolitain. J'ai aussi beaucoup apprécié notre collaboration pour une communication jointe à la presse locale, démontrant la fluidité et la confiance qui caractérise notre partenariat depuis le début du mandat, et qui a pu mettre en avant vos travaux et leur pertinence.

J'ai par ailleurs aujourd'hui le plaisir de vous saisir d'un nouveau sujet, à la dimension profondément prospective et qui pourra structurer vos travaux jusqu'à la fin de l'année 2025. Il s'agit des enjeux relatifs au vieillissement de la population.

Vous le savez, la société française connaît une évolution structurelle et une tendance marquée vers son vieillissement : nous vivons de plus en plus longtemps, et les seniors constituent une part toujours plus importante de la population. Cette évolution apporte autant d'opportunités que de défis pour l'ensemble des services publics. D'une part, vieillir peut générer des vulnérabilités qui contribuent à générer de nouveaux besoins, ou de nouvelles formes de dépendance vis-à-vis des services publics. D'autre part, les seniors contribuent aussi de façon significative à la vie citoyenne et à vie sociale, par leur engagement au sein de leur famille, au sein d'association, ou dans la gouvernance de certaines institutions. De nombreux dispositifs, de notre collectivité comme de ses partenaires, ciblent le public sénior, mais il convient de questionner leur adéquation actuelle et à venir avec les besoins d'une population qui grandit et dont nous souhaitons garantir le bien-être et l'épanouissement.

En synthèse, je vous propose de traiter la question suivante : selon vous, quelle devrait être l'évolution, ou les évolutions prioritaires, des politiques publiques menées sur le territoire métropolitain pour que celles-ci répondent aux enjeux générés par le vieillissement de la population ?

Parce qu'il s'agit d'une question prospective, je serais très intéressée que le Conseil de développement, après ses premières analyses d'ordre général et s'appuyant sur les données statistiques à disposition, choisisse d'approfondir certaines thématiques innovantes sur lesquelles la puissance publique devrait selon vous davantage – ou différemment – s'engager.

Vous remerciant une fois de plus pour votre mobilisation au sein de notre Conseil de Développement, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, l'expression de ma plus haute considération.


Pia IMBS